

Férolles Infos

Numéro 50 : novembre 2020

Le mot du maire

Un courrier du Comité Départemental du fleurissement a récemment attribué à notre collectivité le label « Village fleuri ». Cette marque de reconnaissance récompense le travail conjoint de la municipalité et de ses agents, de nos entreprises locales et de tous les habitants passionnés qui participent chaque année à l'embellissement de notre commune. Cette ambiance paysagère contribue largement à l'attrait d'un village et à la qualité de vie de ses habitants. Un bon bol d'air est essentiel en ces temps de confinement et puisque nous devons respecter un périmètre, je vous invite à profiter de nos chemins de randonnée, de nos liaisons douces arborées et de notre parc communal, déjà bien apprécié des enfants, pour oublier la morosité des actualités quotidiennes et retrouver le plaisir simple de vivre à la campagne.

David DUPUIS



Nouvel atelier de fabrication de masques

Un nouvel atelier confection de masques a eu lieu le samedi 26 septembre dernier.

Une fois de plus, les couturières bénévoles ont fourni un énorme travail permettant ainsi la confection de 220 masques adultes et 85 masques enfants durant cet atelier.

Nous remercions encore toutes ces couturières qui se sont mobilisées et investies dans cette belle aventure.

Nous vous rappelons que ces masques sont à la disposition des administrés (sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile), durant les heures d'ouverture de la mairie et ce jusqu'à épuisement des stocks.



Le port du masque est un acte citoyen pour la protection de chacun. **Soyons tous responsables.**



Du fait de l'évolution des conditions sanitaires liées à la COVID-19, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'annuler les animations qui devaient avoir lieu les 4 et 5 décembre prochains dans le cadre du Téléthon. Le programme initialement prévu avec les associations de la commune, les producteurs locaux et les talents qui s'étaient manifestés, sera reporté nous l'espérons en 2021.

Toutefois, les écoles maternelles et élémentaires maintiendront, dans le respect des gestes barrières, les activités de fabrication de petits objets qu'elles effectuent chaque année en partenariat avec la Maison Familiale Rurale. Le montant de la vente de ces objets sera reversé au Téléthon.

Devant les difficultés à organiser des animations visant à collecter des fonds pour le téléthon, l'AFM, au niveau national, incite les collectivités à mettre des urnes à disposition des administrés. De ce fait, une urne sera à votre disposition, aux heures d'ouverture de la Mairie. Nous vous rappelons que tout don donne droit à une déduction d'impôts de 66%.

Nous comptons sur votre générosité et vous remercions par avance.



Les travaux d'aménagement de sécurité de la RD 12 traversant le hameau de Villiers se terminent. Cette opération menée par la commune de Férolles et réalisée conjointement avec les services du

Département du Loiret, la commune de Jargeau et la communauté de commune des Loges a permis de renforcer la canalisation d'eau potable et d'augmenter la capacité de défense incendie du hameau. La création d'un réseau des pluviales permet maintenant un meilleur écoulement des eaux de pluie. La création d'un cheminement doux garanti la sécurité des piétons qui rejoignent le nouvel arrêt de bus ou désirent se rendre chez différents producteurs du secteur. Le revêtement routier a été entièrement rénové et plusieurs aménagements de sécurité ont été réalisés pour contraindre les véhicules à plus de prudence et de modération des vitesses. Pour mener à

terme ces travaux, le cabinet INCA a assuré la maîtrise d'œuvre et l'entreprise TPL a effectué les missions de construction de ce chantier qui doit contribuer au renforcement de la sécurité et à l'embellissement de ce hameau de Férolles.



Suite au 2ème confinement, le projet de la maison du père Noël est malheureusement reporté à l'année prochaine.

Mais nous apportons tout de même une nouvelle touche de magie : en plus de notre sapin traditionnel, les enfants de la garderie feront de jolis dessins qui seront exposés auprès du sapin et une boîte aux lettres sera à disposition pour les enfants qui souhaitent envoyer leur liste au père Noël.

Les enfants, n'oubliez pas d'indiquer vos nom et prénom ainsi que votre adresse pour que le père Noël puisse vous répondre !"



A l'heure où la COVID-19 bouleverse nos vies, nous avons accepté de laisser la parole à l'un de nos administrés qui nous a transmis son « Billet d'humeur ».

CELA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES !

46 ans, marié, en bonne santé, père de famille dont une petite fille en bas âge...

Ne vous méprenez pas, il ne s'agit pas de l'annonce vantant les mérites d'un site de rencontre ! Il s'agit surtout de rappeler que l'on est bien plus sensible à ce qui se passe à côté de chez nous, lorsque ça nous touche directement. C'est un fait.

Alors, c'est arrivé à côté de chez moi, pas très loin de Férolles, à un ancien confrère, mort en moins d'une semaine, après un passage dans un hôpital régional avant d'être transféré vers Paris. Emmené par le virus, dont beaucoup s'imaginent aujourd'hui encore que c'est juste *un phénomène médiatique qui n'arrive qu'aux autres* ou que *c'est pas grave parce qu'on est restés confinés pendant deux mois et qu'on a trop besoin de se retrouver...* bla bla bla

Je ne veux pas faire pleurnicher, ni être inutilement alarmiste, mais les gestes barrières que tout le monde peut lire et entendre partout, les règles sanitaires et mesures d'hygiène qui ne sont que du bon sens

-d'autant plus en période pandémique-, sont à respecter impérativement et sans aucune réserve.

Et par tout le monde.

Sauf si vous souhaitez expliquer à vos parents, vos enfants, vos amis, que, vous qui savez tout mieux que tout le monde, vous vous êtes sentis supérieurs aux autres, que vous avez délibérément transgressé les règles du bien vivre ensemble et que, à cause de vous, de votre comportement, votre parent, votre enfant, votre ami(e) doit être enterré(e) dans les jours qui viennent.

Il en va de la responsabilité de chacun de faire prendre conscience que cela n'arrive pas qu'aux autres.

Prenez vos responsabilités individuelles et en collectivité pour ne pas être cette personne responsable de la mort de votre parent, enfant ou ami(e).

Après, c'est trop tard. C'est maintenant qu'il faut agir. On sait tous ce qu'il faut faire.

MERCI